

je critiquais justement les libéraux pour cela quand j'étais journaliste. On aurait pu faire des économies au lieu d'acheter aux forces canadiennes de nouveaux uniformes qui ont coûté 56 millions de dollars. Il était superflu d'acheter des arbres dessinés par des décorateurs pour la fête de Noël. Ces arbres étaient magnifiques. Je les ai vus et je félicite le parti conservateur pour son goût très sûr, dont il fait étalage aux dépens des pauvres. La liste est longue. On peut ajouter 55 millions de dollars qui ont été gaspillés pour des raisons frivoles et qui auraient permis d'éviter la désindexation à 78,615 pensionnés particulièrement pauvres. Maintenant que le gouvernement a réindexé leurs pensions, vous pouvez multiplier ce chiffre par deux, de sorte que 166,000 Canadiens parmi les plus pauvres reçoivent chaque mois un peu plus d'argent qui leur permet de joindre les deux bouts.

● (1650)

Mon regretté père... et je ne peux pas dire qu'il était sanctifié. Ce n'était pas le cas et j'en remercie Dieu. Quoi qu'il en soit, il m'a donné un critère différent du fameux morceau de pain. Selon lui, il était possible de dire dans quelle catégorie on se trouvait d'après sa cupidité ou son intérêt pour les bénéfices. Les socialistes considèrent l'attrait des bénéfices comme le serpent du paradis terrestre. C'est pourquoi on les voit toujours en train de faire des acrobaties intellectuelles inefficaces en essayant de rejeter cette notion. Pour leur part, les conservateurs pensent que c'est le veau d'or d'Aaron. Ils sont toujours à genoux, en train de l'adorer. Les libéraux, quant à eux, se disent que c'est une intéressante bête de somme qu'il faudrait harnacher. Essayez de nous imiter.

L'honorable B. Alasdair Graham: Honorables sénateurs, j'estime essentiel que nous participions à cette étude à un moment crucial dans l'histoire économique de notre pays. D'après le budget fédéral du 23 mai, les priorités du gouvernement sont de créer des emplois et de réduire le déficit. Je ne conteste pas ces objectifs, mais il s'agit de savoir si les moyens choisis sont appropriés.

Le ministre des Finances prétend que les mesures du budget sont réalistes, efficaces et justes. Je pense qu'il existe un fossé entre ces prétentions et la teneur du dernier budget. En effet, on n'y trouve pas grand chose qui puisse stimuler la croissance économique ni diminuer le déficit. Dans l'ensemble, les dispositions du budget sont compliquées et régressives, et elles nuisent probablement surtout aux régions les moins développées du Canada, comme la Nouvelle-Écosse et les autres provinces de l'Atlantique. C'est un budget qui privilégie les riches au détriment des Canadiens défavorisés.

Permettez-moi de dire un mot de l'équité. Comme on l'a laissé entendre tout à l'heure, le budget a été qualifié par d'aucuns de razzia fiscale contre les pauvres destinée à financer les riches. Selon moi, ce document justifie pleinement ces accusations. Ainsi, les taxes de vente qui pèsent généralement plus lourd sur les pauvres que sur les nantis passeront de 10 à 11 p. 100. De nouveaux articles, comme les bonbons pour les enfants ou les jus de fruits pour les personnes âgées, sont maintenant assujettis à la taxe. La taxe d'accise sur l'essence sera augmentée de 2c. le litre, à compter de la Fête du travail et de 1c. encore, le 1^{er} janvier 1987, comme l'a annoncé le ministre des Finances aujourd'hui. Cela se traduit par une augmentation globale d'environ 13 ou 14c. le gallon. La réduction d'impôt fédéral de \$50 qui profite seulement à ceux qui

gagnent moins de \$30,000 par année est éliminée. Les exemptions personnelles et les tranches d'imposition sont partiellement désindexées, et il y a également certaines taxes occultes—dont on risque de ne pas entendre parler avant bien des mois.

D'un autre côté, quand on parle d'équité, la limite sur les contributions déductibles d'impôt à des régimes enregistrés d'épargne-retraite passe de \$5,500 à \$15,000 et le gouvernement a prévu une exemption d'impôt à vie sur les gains en capital de \$500,000. On reconnaît généralement que ces mesures profiteront de façon disproportionnée aux nantis. Je me demande combien d'habitants de la Nouvelle-Écosse ou des régions de l'Atlantique ou, en fait, de n'importe quelle autre région du pays, pourront tirer parti de ces mesures conservatrices aguichantes. L'exemption sur les gains en capital est considérée comme un élément important du budget Wilson. Elle a donné lieu à la première ovation des partisans conservateurs à la Chambre des communes. Je me demande combien d'entre eux en recevront une, même devant un auditoire composé de partisans conservateurs, lorsqu'ils énonceront ces principes dans les diverses régions du pays.

L'objectif prévu de la mesure est d'encourager la prise de risques et les investissements. Pour reprendre les termes du ministre dans son discours budgétaire:

Cette mesure encouragera un plus grand nombre de Canadiens à investir dans les petites et grandes entreprises. Elle aidera les sociétés canadiennes à redresser plus rapidement leur situation financière en attirant de nouveaux capitaux propres. Elle permettra aux petites entreprises d'obtenir plus aisément les fonds dont elles ont besoin pour mettre en œuvre des idées et des activités nouvelles. Elle favorisera le financement de la recherche et du développement.

Ces objectifs sont admirables. Toutefois, après un examen approfondi, il est très difficile de voir comment l'exemption sur les gains en capital les justifie. En effet, cette mesure risque plutôt d'avoir des conséquences négatives.

La Commission Carter sur la fiscalité, qui a examiné à fond cette question, n'a guère laissé planer de doute sur ce point. Je voudrais citer un passage de la page 396 du Tome 3 du rapport de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, fait à Ottawa en 1966. Le voici:

On peut difficilement justifier la théorie qui veut qu'une exemption fiscale des gains provenant de biens ou qu'une imposition de ces gains à des taux préférentiels stimulent une économie déjà en croissance.

Le traitement préférentiel des gains en capital a pour effet d'attirer les investissements vers des activités génératrices de revenus sous forme de gains en capital, au détriment des investissements dans d'autres secteurs. Il incite également les grandes sociétés à conserver leurs gains et à distribuer les bénéfices aux investisseurs sous forme de gains en capital. Une grande partie du revenu des propriétés foncières et immobilières est généralement sous forme de gains en capital et ce genre d'investissement en profitera bien entendu.

Comme les fonds seront attirés vers ce secteur, il y aura moins de fonds disponibles à investir dans d'autres entreprises commerciales et surtout les entreprises à risques. Ce sont des sortes de projets qui sont généralement attirés vers les régions